

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292804>

N° d'annonce :

605892

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

BELUGA

Siège Social : 99 Avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT-MANDE

Capital social : 1.000 €

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, commerciales ou autres, en vue de diriger et contrôler leur activité. L'acquisition par tous moyens et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux. La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer. L'activité de conseils. La fourniture de prestations de services en tout genre, notamment conseils et assistance dans les domaines comptable, financier, de gestion, administratif, juridique, fiscal, social..

Durée : 99 années

Président : M. Nanou GUETTA, demeurant 99 Avenue du Général de Gaulle 94160 Saint-Mandé

Conditions d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont librement cessible.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3f62J96

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3f62J96>

